

“
*Préserver
l'essentiel pour
mieux préparer
l'avenir.*”



Les bâtiments évoluent ;
la mission demeure. ←←←←

Depuis plusieurs mois, notre Paroisse est engagée dans une réflexion importante concernant son patrimoine immobilier. Lors de l'assemblée paroissiale du Lundi 15 Juin dernier, j'ai eu l'occasion de partager avec les personnes présentes les décisions qui ont été prises concernant nos bâtiments paroissiaux. Afin que chacun puisse disposer des mêmes informations et pour prolonger cette communication auprès du plus grand nombre, je souhaite aujourd'hui les reprendre par écrit et en expliquer les raisons avec simplicité, transparence et vérité.

Le cadre de notre cheminement

Avant toute chose, il est important de préciser que les orientations présentées dans ce document **concernent exclusivement les bâtiments paroissiaux**. Elles ne concernent en aucune manière **nos églises**. En effet, pour l'ensemble des églises de notre Paroisse, les communes sont propriétaires des bâtiments et assurent, à ce titre, leur entretien, leur conservation et les travaux qui leur incombent.

Les choix qui ont été retenus n'ont jamais été faits de gaieté de cœur. Ils ont été mûris dans la prière, le discernement et la concertation avec les acteurs concernés. Ils répondent à une double exigence : **permettre à notre Paroisse de poursuivre sa mission d'évangélisation et de présence au cœur de nos villages, tout en adaptant son patrimoine immobilier aux réalités pastorales, humaines et économiques d'aujourd'hui.**

Je suis conscient que ces orientations peuvent susciter des interrogations, des inquiétudes, parfois des déceptions, de l'amertume ou de la nostalgie. **Ces réactions sont légitimes et méritent d'être entendues.** Nous ne pouvons ignorer la dimension affective qui nous relie à ces lieux. Pourtant, **maintenir les choses en l'état n'aurait pas permis de répondre aux défis qui se présentent à nous aujourd'hui et pour les années à venir.** Je crois donc que nous sommes tous appelés à accueillir ces orientations **avec bienveillance et humilité.** Aucun d'entre nous ne détient à lui seul toutes les réponses. C'est ensemble, dans l'écoute mutuelle, le dialogue et la confiance, que nous avons cherché le meilleur chemin pour l'avenir de notre Paroisse et pour la mission que le Seigneur nous confie, avec les moyens qui sont les nôtres.

Une réflexion conduite avec le Diocèse

Cette réflexion s'inscrit **dans le cadre de l'audit immobilier engagé par le Diocèse** depuis maintenant un an auprès de l'ensemble des paroisses. Pour notre Paroisse, ce travail de relecture et de projection **aurait sans doute pu être entrepris dès la reconfiguration de notre Paroisse, il y a bientôt quatre ans**. Il est apparu aujourd'hui nécessaire de le mener afin de disposer d'une vision plus cohérente et plus réaliste de notre patrimoine paroissial.

Aussi, **cette démarche a été conduite en étroite collaboration avec les services diocésains**. Lors de la visite pastorale de notre Evêque, il y a un an, la question de notre patrimoine immobilier figurait déjà parmi les sujets de réflexion. Depuis lors, les échanges avec l'économiste diocésain et le service immobilier du Diocèse ont permis d'éclairer notre discernement. **Les orientations présentées aujourd'hui s'inscrivent ainsi dans une démarche partagée, menée en communion avec notre Evêque et les instances diocésaines compétentes**.

Les décisions

Après avoir présenté le contexte et les raisons qui ont guidé notre réflexion, il me paraît maintenant important de vous présenter concrètement les décisions retenues.

1 – La Neuville-Roy

À La Neuville-Roy, la Paroisse était **locataire du presbytère et propriétaire de la salle Saint-Médard**. Après plusieurs échanges constructifs avec Monsieur le Maire et avec l'économiste diocésain, il a été décidé de **restituer à la commune le presbytère** dont nous étions locataires. Dans le même temps, **la commune s'est dite disposée à reprendre la salle Saint-Médard** afin de la rénover et de lui donner un nouvel avenir.

Je tiens toutefois à souligner un point essentiel : **il n'est pas question que la Paroisse disparaisse du centre-bourg**. J'ai clairement exprimé notre souhait de conserver une présence visible et identifiable à La Neuville-Roy. Dans les semaines à venir, **une rencontre réunira la commune et les bénévoles engagés sur place afin de définir concrètement les modalités de cette présence et de construire un partenariat durable**.

Je précise également que la question des locaux mis à la disposition des antennes du **Secours Catholique relève d'une gestion propre à cette organisation, conduite en lien avec les responsables diocésains du Secours Catholique et les communes concernées**. Elle ne relève donc pas directement des décisions prises par la Paroisse concernant son patrimoine immobilier.

2 – La salle de « La Madone » à Maignelay

Concernant la **salle de « La Madone »**, il a été décidé de **procéder à sa mise en vente**. Cette décision repose sur plusieurs constats. **Le bâtiment nécessite des travaux conséquents** afin d'être **remis aux normes d'accueil du public** et de remédier aux importantes **déperditions énergétiques** qu'il présente.

Le montant de ces investissements dépasse largement nos capacités financières, d'autant que **l'implantation géographique** de ce bâtiment **ne permet pas aujourd'hui une utilisation suffisamment régulière** pour justifier un tel engagement.

3 – La salle paroissiale de Tricot

Le produit de la vente de la salle de « La Madone » permettra de financer **des travaux de rénovation et d'amélioration de la salle paroissiale de Tricot**. Les travaux nécessaires à sa remise en état demeurent beaucoup plus raisonnables et proportionnés que ceux qu'aurait exigés la salle de la Madone, permettant ainsi d'envisager sereinement son utilisation pour les années à venir.

À l'image de ce qui existe aujourd'hui à la salle Saint-Denis d'Estrées-Saint-Denis, **ce bâtiment accueillera à la fois le secrétariat paroissial et une salle paroissiale**. Environ un tiers des locaux sera consacré au secrétariat et à l'accueil, tandis que les deux tiers restants demeureront destinés aux activités paroissiales. Ce lieu continuera ainsi à jouer un rôle important dans la vie de notre communauté. **Les travaux envisagés permettront d'en améliorer le confort, la fonctionnalité et les capacités d'accueil afin de mieux répondre aux besoins actuels de la Paroisse**. Son accessibilité sera facilitée par **le portillon déjà existant**, tandis que la **présence d'un parking juste en face** constituera un atout appréciable.

4 – Le presbytère de Ressons-sur-Matz

En concertation avec la commune de Ressons-sur-Matz, propriétaire de l'ensemble du presbytère, dont la Paroisse est locataire, **l'appartement situé au premier étage va être remis en état afin d'accueillir le Père Serge Hallette**, prêtre coopérateur nommé sur notre Paroisse. Les travaux nécessaires demandant plusieurs mois, son installation définitive ne pourra vraisemblablement intervenir qu'à la fin de l'automne.

Dans l'attente, à compter du 1^{er} Septembre prochain, date de sa prise de fonction, le Père Serge Hallette résidera provisoirement au **presbytère de Tricot**. Lorsque son installation à Ressons-sur-Matz sera définitive, le presbytère de Tricot **sera restitué à la commune**, mettant ainsi fin à une location particulièrement coûteuse pour la Paroisse et le Diocèse.

La mission demeure au cœur...

Au cours de ce cheminement et à l'occasion de l'annonce de ces orientations, j'ai entendu des interrogations et parfois des craintes, laissant penser que **cette réorganisation immobilière pourrait entraîner une diminution du nombre des célébrations sur la Paroisse**.

Je souhaite être très clair sur ce point : **les décisions présentées ici concernent exclusivement notre patrimoine immobilier**. Elles ne remettent nullement en cause notre présence au cœur du territoire pour la célébration des Messes, des baptêmes, des mariages et des funérailles, ni notre volonté de poursuivre les nombreuses activités pastorales qui font la richesse de notre Paroisse.

Il est donc important de ne pas entretenir de confusion entre l'organisation de notre patrimoine immobilier et la mission de l'Église. **L'une est un moyen ; l'autre demeure notre raison d'être**.

Si, dans l'avenir, des ajustements devaient être envisagés dans l'organisation liturgique de notre Paroisse, ils répondraient à des considérations humaines et pastorales et non aux décisions immobilières présentées ici.

Concrètement, où en sommes-nous ?

Pour résumer simplement ces annonces, une chose est sûre : **notre Paroisse continuera à disposer des lieux nécessaires pour accomplir sa mission.** Voici, de manière synthétique, les différents locaux et implantations dont elle bénéficiera :

	Estrées-St-D	Ressons	Tricot	La Neuville-R
Presbytère	X	X		
Salle paroissiale	X	X	X	
Secrétariat	X	X	X	
Accueil paroissial				X
Salle à disposition			X	X

Cette réorganisation ne signifie donc pas une diminution de notre présence, mais une répartition différente de nos moyens au service de la mission. De plus, notre Paroisse bénéficie également du **généreux accueil des Sœurs de Notre-Dame de Namur à Cuvilly** ainsi que **de salles municipales mises à disposition par plusieurs communes** lorsque les besoins pastoraux le nécessitent.

Rien de ce qui a été vécu ne sera perdu !

Je veux le redire : **ces décisions ne nous font pas oublier tout ce qui a été vécu dans ces lieux.** Nous savons l'attachement que beaucoup leur portent et nous le respectons profondément. Combien de rencontres, de célébrations, de moments fraternels, de joies partagées, parfois aussi d'épreuves traversées ensemble, ont marqué ces bâtiments ! **Ces souvenirs demeurent inscrits dans nos cœurs et dans la mémoire de notre Paroisse.** Si certaines portes se ferment aujourd'hui, ce n'est pas pour tourner le dos à notre histoire, mais pour permettre à d'autres portes de s'ouvrir demain au service de la mission que le Seigneur nous confie. **L'Église n'est pas d'abord faite de pierres, mais de pierres vivantes que nous sommes.** C'est ensemble que nous continuerons à faire grandir la présence du Christ au cœur de nos villages.

Je sais pouvoir compter sur votre attachement à notre Paroisse, sur votre sens de l'Église et sur votre désir de transmettre l'Évangile aux générations qui viennent. Les défis sont réels, mais **notre espérance est plus grande encore.** Chaque jour, je suis témoin de votre fidélité, de votre générosité et de votre engagement au service de nos communautés. C'est grâce à vous que notre Paroisse demeure vivante, fraternelle et missionnaire.

Continuons donc à avancer ensemble, dans la confiance, la communion et l'espérance. **Confions au Seigneur l'avenir de notre Paroisse afin qu'il bénisse les choix que nous sommes amenés à faire** et qu'il nous donne toujours **la joie de servir l'Évangile au cœur de nos villages.**

Je vous remercie pour votre confiance et pour tout ce que vous apportez à la vie de notre Paroisse. Soyez assurés de ma prière fidèle pour chacune et chacun d'entre vous.

Abbé Philippe MONTIER

Curé de la Paroisse St Honoré des Moissons.